



→ STRATÉGIE

# Contribution d'Angers Loire Métropole

pour le contrat de projets État - Région  
et la politique régionale européenne 2007 - 2013

2006 constitue une année charnière, décisive pour le développement de notre territoire, alors que l'Union européenne et l'Etat français ont engagé une réflexion stratégique globale pour l'élaboration de la nouvelle politique européenne régionale et du prochain Contrat de projets Etat/Région.

Ces deux dispositifs ont une importance majeure à plusieurs titres :

- Pour la première fois, ils sont calés sur un calendrier identique : 2007/2013
- Pour la première fois également, les axes prioritaires qui les structurent, présentent de fortes similitudes : les priorités d'intervention, validées au niveau européen, sont traduites au plan national afin de faire jouer au mieux leur effet levier
- Pour la première fois enfin, le processus d'élaboration intègre une phase de concertation avec les collectivités territoriales. Si le Conseil Régional demeure l'interlocuteur privilégié des discussions, un espace est désormais reconnu aux communautés d'agglomération qui sont les territoires sur lesquels ces politiques seront mises en œuvre

Pour sa part, la Communauté d'agglomération d'Angers nourrit depuis sa création une culture de réflexion poussée, exprimée dans plusieurs documents de portée stratégique : Projet d'Agglomération, Plan de Déplacements Urbains (PDU), Agenda 21 puis prochainement Programme Local de l'Habitat (PLH) et Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

En outre, Angers Loire Métropole est un partenaire actif du réseau métropolitain Loire-Bretagne, qui depuis deux ans, déploie un travail de prospective sur les fonctions métropolitaines des agglomérations de l'Ouest français et sur la façon la plus efficace de les faire émerger.

Le contexte est donc propice à la réalisation d'un document présentant les grandes orientations qui fondent les politiques conduites par Angers Loire Métropole et explicitent le choix des projets proposés par notre communauté d'agglomération à la contractualisation, dans le respect des priorités affichées par l'Union européenne et l'Etat.

**Jean-Claude ANTONINI**  
Président d'Angers Loire Métropole



# LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL D'ANGERS LOIRE METROPOLE : UN TERRITOIRE DE PROJETS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE, EQUILIBRE ET SOLIDAIRE

## Un dynamisme démographique qui ne fléchit pas

L'agglomération angevine a connu, entre 1990 et 1999, la 7ème plus forte croissance démographique de France. Les résultats plus récents du recensement confirment le dynamisme de la région Ouest et l'impact grandissant des migrations dans la croissance de la population des villes.

Ainsi, l'évolution démographique d'Angers Loire Métropole (+ 0,8 %) est nettement plus favorable que celle du département de Maine-et-Loire et de la France en général (+0,4 %).

En partie imputable à la supériorité des naissances sur les décès, la progression de population bénéficie également de mouvements migratoires excédentaires avec le reste du territoire.

## Un portefeuille d'activités économiques en mutation

Le territoire métropolitain a connu pendant la dernière décennie (1990/1999) des mutations économiques et sociales fortes qui ont contribué à redessiner ses caractéristiques en termes d'emplois et d'activités.

Les aléas conjoncturels et structurels des filières industrielles-mécanique, informatique, électronique- ont pu être partiellement amortis par le développement d'une économie de services qui représente aujourd'hui 77 % des emplois du territoire.

Toute la croissance de 1990/1999 s'est portée sur les emplois tertiaires (+ 15 000 emplois) et le mouvement se confirme visiblement dans l'emploi salarié privé où 10 000 emplois supplémentaires ont été créés entre 1998 et 2004 soit la totalité de la croissance (source UNEDIC).

La structuration de la filière végétale, labellisée pôle de compétitivité à vocation mondiale, est de nature à conforter le dynamisme économique angevin. Il en va de même avec les autres filières présentes : pôle « Senior » et biotechnologies.

Malgré ces bons résultats, la zone d'emploi d'Angers se situe, en taux de chômage, au-dessus de la moyenne régionale et la proportion de chômeurs de longue durée reste la plus élevée des zones d'emploi de la région.

Cependant, le nombre de chômeurs est en nette diminution depuis un an après une augmentation continue depuis 2001 (8,5 % de taux de chômage en décembre 2005 - Source INSEE sur la zone d'emploi d'Angers). Ville-centre et première couronne connaissent de moins bons résultats.

## Un développement des fonctions métropolitaines et de l'attractivité

La progression des Emplois Métropolitains Supérieurs (EMS) sur l'agglomération angevine a été parmi les plus fortes de France (+ 31 % entre 1990 et 1999 - Source INSEE). Cette croissance a permis un rattrapage de retard dans le nombre d'emplois à haut contenu décisionnel. Pour autant, ce retard demeure et l'effort en la matière doit être soutenu et amplifié.

Pour accompagner cette vitalité remarquable, l'agglomération angevine s'est fixé pour objectif d'accroître la performance de son territoire.

Dans ce but, elle soigne son offre urbaine dans les domaines des services aux habitants, de la mobilité et du haut débit.

A l'échelle européenne, Angers est donc une agglomération de taille moyenne qui entend relever davantage le défi de la qualité critique plutôt que celui de la masse critique.

Ce choix transparait dans le modèle urbain retenu qui se construit dans le respect de l'équilibre entre une urbanisation maîtrisée, organisée en polarités autour de la ville-centre et un environnement préservé, facteur d'attractivité et de cohésion sociale.

Deuxième agglomération des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole joue pleinement la carte de la coopération territoriale dans le Pays d'Angers, avec les autres villes du Maine-et-Loire et dans le partenariat métropolitain noué avec Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest.



## Angers Loire Métropole : un territoire métropolitain du XXIème siècle

Territoire dynamique et solidaire, reconnu à l'échelle nationale pour son potentiel économique, humain, social et culturel, pour la qualité de son cadre de vie, Angers Loire Métropole exprime pour l'avenir une vision ambitieuse de développement.

Source d'activités et d'emplois, en anticipation des mutations de société et économiques, elle revendique une qualité urbaine porteuse d'avenir car attirant et retenant les personnes et les talents.

Cependant, Angers Loire Métropole doit également prendre en compte, pour y remédier, certaines faiblesses de son territoire :

- Dans le contexte de mutation vers l'économie de la connaissance, le potentiel, la lisibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent être renforcés

- L'accessibilité interne et externe du territoire doit être améliorée, dans une double logique de compétitivité et de mobilité durable

- L'agglomération angevine doit poursuivre la réalisation de grands équipements métropolitains

- La qualité du cadre de vie, déjà élevée, doit être préservée notamment par des actions fortes sur les énergies et les pollutions

- Dans le domaine de la cohésion sociale, les efforts doivent être soutenus pour prendre en compte :

- L'impact d'une périurbanisation de plus en plus lointaine
  - Le déséquilibre de l'offre foncière et immobilière aux répercussions lourdes sur l'hébergement de la population
  - La fragilisation des ménages

Angers Loire Métropole doit renforcer une offre de logement accessible à tous les ménages.

En outre, la collectivité s'engage résolument dans l'élaboration d'une stratégie territoriale de l'emploi qui cible un objectif large : des métiers et activités les plus qualifiés à l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

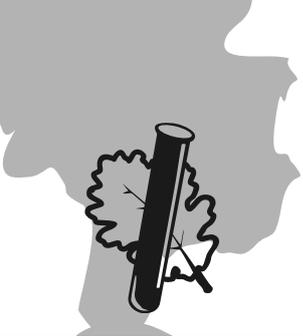
C'est pourquoi Angers Loire Métropole considère que l'intégration du fait urbain et métropolitain dans les politiques de l'Union européenne, de l'Etat et de la Région, est une nécessité à même de conforter le rôle des agglomérations dans la croissance et l'emploi.

Dans le cadre d'élaboration du Contrat de projets Etat-Région et le Programme Opérationnel Régional « Compétitivité et Emploi » 2007/2013 (POR), Angers Loire Métropole présente ainsi :

- Ses orientations stratégiques, cohérentes avec celles affichées aux sommets européens de Lisbonne et Göteborg

- Ses grands projets qui s'inscrivent tous dans l'un des trois piliers du développement durable





# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES GRANDS PROJETS D'ANGERS LOIRE METROPOLE

## → ATTRACTIVITE ET INNOVATION AU SERVICE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Angers Loire Métropole se revendique comme territoire de la connaissance. Cet atout doit être conforté et valorisé en termes de développement économique pour favoriser et soutenir l'émergence de grandes fonctions métropolitaines.

### **Orientation stratégique :**

Soutenir de façon volontariste l'économie de la connaissance pour mieux répondre aux défis de la mondialisation.

### **a** Structurer et promouvoir la recherche et l'enseignement supérieur

- Favoriser les synergies
- Accompagner le développement de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur angevin notamment en lien avec les pôles de compétitivité : immobilier, équipements, soutien de programme, ressources humaines (bourses, post doc...)
- Favoriser et accompagner des opérations de renforcement exogène de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
- Soutien à la valorisation des laboratoires de recherche, accompagnement à la détection et à la maturation de projets

### **b** Mettre en œuvre une stratégie volontariste de développement économique et d'innovation technologique

#### → Développement économique

Les performances économiques d'Angers reposent sur son attractivité (qualité de l'environnement, accessibilité, bassin de main d'œuvre et diversité de l'offre de formation) et sur la diversification de son économie qui lui permet d'amortir les aléas structurels et conjoncturels mais aussi de profiter des opportunités de croissance des secteurs d'activités représentés.

Une attention particulière doit être accordée à :

- L'accompagnement des mutations industrielles (mécanique, informatique, électronique) par le renforcement du potentiel de recherche appliquée dans les secteurs concernés ;

- Le soutien aux relations entre industries et universités/écoles d'ingénieurs dans une logique d'aide au développement endogène de l'activité

- Le soutien aux filières :

Végétal spécialisé et sa déclinaison dans le domaine du développement durable  
Pôle de services « Marché des seniors », articulé autour de compétences en santé, retraite et prévoyance, équipements touristiques

#### → Innovation

- Accompagner le pôle de compétitivité à vocation mondiale du Végétal

- Favoriser le recours à l'innovation dans les PME/PMI

- Favoriser l'entrepreneuriat dans les établissements et la création d'entreprises innovantes et notamment issues des laboratoires de recherche

- Développer l'implantation exogène d'entreprises innovantes et de centres de R&D privés

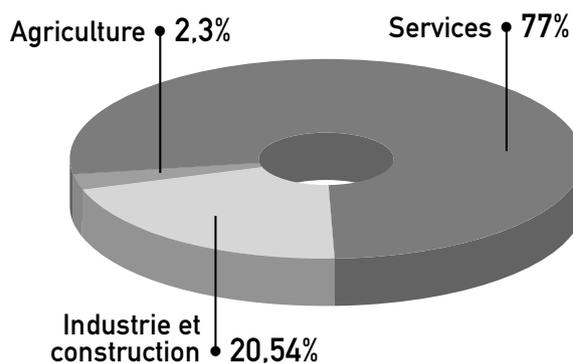
- Accompagner la mise en place de plateformes d'innovation et de transferts de technologies au service des entreprises

- Accompagner les pôles de compétitivité et notamment les projets collectifs d'innovation entre Recherche et Entreprises

**C** Renforcer les grands équipements et projets métropolitains, facteurs de rayonnement et de développement

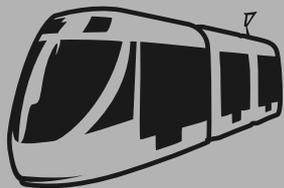
- Développement du tourisme d'affaires, salons, congrès
- Evènements culturels
- Valorisation du label «Val de Loire - Patrimoine mondial»
- Quartiers d'affaires et zones d'activité (dont zone logistique)

#### → Répartition des emplois par catégorie



#### → Les projets présentés et soutenus

- Pôle du Végétal – Campus du Végétal – Volet immobilier (recherche, expérimentation, innovation et transferts de technologies, fonctions transversales) et volet « Soutien de projets et fonctionnement »
- Transfert du GEVES et du LNPV
- Santé : Centre d'imagerie du petit animal  
Restructuration de l'Institut Montéclair
- Soutien à des projets structurants de recherche
- Parc du Végétal Terra Botanica
- Valorisation de la Cité historique d'Angers
- Extension du Parc des Expositions
- Aménagement du quartier d'affaires métropolitain de la gare d'Angers. Ce pôle sera un maillon du corridor tertiaire métropolitain à constituer sur l'axe ligérien Angers/Nantes/Saint-Nazaire
- Pôle tertiaire intégré à l'opération d'aménagement « Plateaux de la Mayenne »
- Zones d'activité
- Maillage entre tous les pôles tertiaires pour optimiser leur fonctionnement en commun



# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES GRANDS PROJETS D'ANGERS LOIRE METROPOLE

## → UNE METROPOLE MOBILE ET ACCESSIBLE

L'accessibilité externe et interne du territoire est un enjeu de compétitivité. Elle est également un enjeu de développement durable du territoire et de cohésion sociale.

La mobilité urbaine durable est une réponse concrète aux défis climatiques et énergétiques de demain. Elle se conçoit dans une logique d'aménagement multipolaire du territoire.

### **Orientation stratégique :**

Rendre la métropole plus accessible et soutenir un développement ambitieux des transports urbains durables.

### **a** Renforcer la connexion d'Angers Loire Métropole à l'Europe

- Liaisons ferroviaires
  - Ligne grande vitesse Ouest
  - Connexion TGV barreau Sud - Ile de France
  - Desserte du futur aéroport de Notre-Dame des Landes
  - Mise à niveau de la voie ferrée Angers-Nantes
  - Liaison Interloire vers Tours et Orléans
- Liaisons aériennes
  - Futur aéroport international de Notre-Dame des Landes
  - Aéroport Angers-Marcé
- Liaisons routières
  - Axe stratégique Nantes-Angers-Tours-Vierzon-Lyon (liaison Atlantique - Rhin - Rhône)
  - Axe Angers-Rennes
  - Achèvement du contournement complet d'Angers : rocade Sud

### **b** Poursuivre le développement d'une mobilité urbaine durable

- Des transports publics propres et performants :
  - Tramway - Réalisation d'une première ligne
  - Tramway - Etudes de la seconde ligne
  - Sites propres pour des bus à haute qualité de services

Redéploiement des lignes de bus pour une amélioration de la desserte des parcs d'activités et des zones rurales

Etoile ferroviaire : moderniser les gares, créer une intégration tarifaire sur le périmètre des transports urbains

- Gestion d'une mobilité durable sur l'agglomération :
  - Systèmes d'information des passagers innovants et performants : centrale d'information multimodale en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire
  - Promotion des modes de transports doux : un plan vélo d'agglomération
  - Un réseau de transports en commun solidaire : renforcer son adaptation aux personnes à mobilité réduite

### → Les projets présentés et soutenus

- LGV Ouest
- Barreau Sud - Ile de France
- Futur aéroport Notre-Dame des Landes et sa desserte
- Connexions interurbaines entre les grandes villes de l'Ouest
- Tramway
- Réseau bus
- Exploitation et extension de l'offre ferroviaire périurbaine
- Transports en commun pour les personnes à mobilité réduite
- Plan vélo
- Multimodalité
- Centrale régionale de réservation
- Plan d'aménagement de zones logistiques embranchables fer





# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES GRANDS PROJETS D'ANGERS LOIRE METROPOLE

## → SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

L'accueil de populations variées dans l'agglomération doit être une richesse pour le territoire mais il impose de garantir au mieux l'emploi, la cohésion sociale et le logement pour tous.

### **Orientation stratégique :**

Proposer une offre cohérente, capable de répondre dans la durée aux besoins de toute la population, dans une logique d'équilibre des territoires et d'économie d'espace et malgré une offre foncière de plus en plus rare et chère.

**a** Une politique volontariste en faveur d'un logement pour tous

### **Le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui :**

- Contribue à construire le territoire autour de ses polarités
- Lutte contre l'étalement urbain
- Renforce le cœur d'agglomération et ses fonctions métropolitaines
- Répartit solidairement l'effort de construction et d'accueil des populations dans des zones urbaines renouvelées
- Développe l'offre de logements abordables et de services (articulation pôle d'emplois/pôle d'habitat)
- Intègre le logement étudiant

### **Le Programme de Rénovation Urbaine**

- Convention ANRU sur 5 quartiers d'Angers et de Trélazé
- Démolition/Reconstruction ; réhabilitation du parc locatif social

### **Action foncière**

- Adhésion à l'établissement public foncier régional des Pays de la Loire en cours de création
- Identification et mise en œuvre de polarités
- Actions contre la spéculation foncière (création de zones d'aménagement différé)

**b** L'insertion par l'emploi et les solidarités

### → Le développement de l'emploi

Le développement de l'emploi et la baisse du chômage passent par une action volontariste en matière de développement économique, ainsi que par l'intervention auprès des demandeurs d'emploi, pour accompagner leur accès à l'emploi :

- Maison de l'Emploi (démarrage en octobre 2006)
- PLIE, plateforme de coordination en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi

### → L'économie sociale et solidaire

- Soutien au développement de ce secteur d'activité en forte émergence sur le territoire d'Angers Loire Métropole à travers l'aide à la création et au développement d'activités nouvelles ainsi que par l'appui aux têtes de réseau

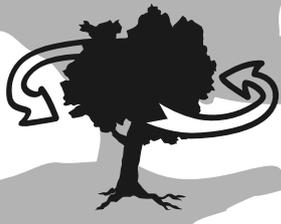
### → Cohésion sociale

Réduire les inégalités et le risque d'exclusion :

- Contrat Urbain de Cohesion Sociale (CUCS) à la suite des contrats de ville

## → Les projets présentés et soutenus

- Programme Local de l'Habitat
- Programme de Rénovation Urbaine (Convention ANRU)
- Politique foncière
- Approche environnementale de l'habitat
- Maison de l'Emploi
- PLIE
- CUCS



# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES GRANDS PROJETS D'ANGERS LOIRE METROPOLE

## → UNE METROPOLE DURABLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un territoire où tissu urbain et espaces naturels s'interpénètrent en permanence, dans le périmètre « Val de Loire - Patrimoine mondial », l'environnement est profondément inscrit dans la nature même d'Angers Loire Métropole.

### **Orientation stratégique :**

Agir localement dans une démarche globale et volontariste de préservation de l'environnement et pour le bien-être des habitants.

### **a** Préservation de la biodiversité

- Valorisation des Basses Vallées Angevines (Natura 2000)
- Préservation de la dynamique naturelle fluviale des zones d'expansion des crues et du réseau hydraulique associé
- Mesures agro-environnementales pour encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Valorisation du territoire et de ses ressources :
  - Accueil touristique - Tourisme vert
  - Navigation, sensibilisation et éducation du public aux enjeux environnementaux et à la découverte du patrimoine naturel
  - Contrats d'agriculture durable
  - Développement des actions de vente directe
  - Intégration des enjeux environnementaux dans les Plans Locaux d'Urbanisme

### **b** Exemplarité et innovation au service de l'environnement

- Actions pour la maîtrise de l'énergie :
  - Procédures HQE
  - Plan « Climat »
  - Utilisation d'énergies renouvelables
  - Cogénération
  - Traitement et recyclage des déchets
  - Prévention des risques industriels
  - Retraitement de l'eau
  - Sensibilisation et éducation
  - Achats éco-responsables

10

## → Projets présentés et soutenus

- Création d'une unité de traitement mécano-biologique et de méthanisation des déchets
- Utilisation des énergies renouvelables sur des opérations d'aménagement : chaudière bois
- Création d'un parc d'activités dans le respect des principes du développement durable
- Programme de réduction des déchets à la source
- Contrats d'agriculture durable

## **Angers Loire Métropole**

83, rue du Mail - BP 80529 - 49105 Angers Cedex 02  
Tél. : 02 41 05 50 41 • Fax : 02 41 05 50 56  
[communication@angersloiremetropole.fr](mailto:communication@angersloiremetropole.fr)  
[www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)